

10 Juin 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADAMAS POURSUIT SA COLLABORATION AVEC LES ÉDITIONS DALLOZ DANS LE CADRE DE LA RÉDACTION DE L'ÉDITION 2015 DU CODE DE L'ÉNERGIE

En juin 2014, l'équipe d'avocats d'ADAMAS spécialisés en énergie, composée de Gilles LE CHATELIER, Romain GRANJON, Jérôme LÉPÉE et Gaëlle EZAN a participé à la rédaction du premier Code de l'Energie aux éditions Dalloz, en collaboration avec le Professeur Claudie BOITEAU.

Cette année encore, l'équipe d'ADAMAS contribue à la deuxième édition du Code de l'Energie. Enrichi de commentaires et de notes de jurisprudence, le Code de l'Energie Dalloz 2015 retrace, dans un ouvrage unique, l'ensemble du droit de l'énergie.

Adamas, mobilisé pour aborder les grands rendez-vous de la rentrée liés aux questions de l'Energie

A six mois de la Conférence Paris Climat 2015 et dans le cadre de l'adoption du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, ADAMAS se veut encore plus actif sur le sujet, en :

- **Renforçant le positionnement du cabinet dans les domaines du droit public, de l'environnement et de l'énergie**, avec notamment le retour de Gilles Le Chatelier qui a occupé le poste de Directeur de Cabinet de la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice entre avril 2014 et avril 2015 et l'ouverture d'un bureau à Bordeaux spécialisé sur ces thématiques,
- **Convoquant la société civile lors du « Tour de France de l'Energie »** : conférences organisées dans différentes villes de France à partir de septembre prochain qui mettront autour de la table toutes les parties prenantes (acteurs publics et privés, institutionnels, étudiants, chercheurs etc.) afin de sensibiliser et d'engager l'ensemble des forces vives des Territoires en faveur de la cause climatique.

« La France est le premier pays à se doter d'une législation globale sur le thème de l'Energie avec des actions concrètes qui l'accompagnent. ADAMAS est le premier cabinet à avoir une approche intégrée en matière d'Energie : participation active à la réflexion, contribution aux textes fondateurs, sensibilisation de la société civile et projets concrets avec les différentes parties prenantes du secteur. » précise Romain Granjon, Président du Conseil de Direction d'ADAMAS.



A propos d'ADAMAS et de son activité énergie

(<http://www.adamas-lawfirm.com>)

ADAMAS en quelques lignes :

ADAMAS allie une **double culture publique et privée**, nationale et internationale, et intervient auprès de clients institutionnels, groupes français et étrangers, entreprises privées et publiques, organismes publics et des collectivités territoriales.

Créé en 1969 et implanté à **Lyon, Paris, Bordeaux, Stuttgart, Pékin et Shanghai**, ADAMAS compte **plus de 60 avocats** dont les compétences s'expriment au confluent du droit des affaires et du droit public dans différents pôles de compétences.

L'activité énergie chez ADAMAS :

Les avocats d'ADAMAS apportent leur concours aux principaux opérateurs privés et publics, à chaque étape du processus industriel : production, transport, distribution, consommation marché, et auprès de l'ensemble des autorités administratives (CRE, Etat, DREAL) et juridictionnelles.

Le pôle de compétence Energie bénéficie de l'apport d'avocats spécialisés en droit de l'environnement et de l'urbanisme, ainsi qu'en droit des contrats et fiscalité, en France et à l'international.

Pour plus d'information : www.adamas-lawfirm.com

Contact Presse :

ADAMAS-Responsable Communication

Marion Batteux: marion.batteux@adamas-lawfirm.com / 04 72 40 42 66